

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 6 OCTOBRE 2014

POUR MIEUX RESPIRER... SERREZ-VOUS ENCORE LA CEINTURE !



C'est la formule qui vient à l'esprit après avoir entendu Messieurs Sapin, Macron et Eckert présenter le Projet de Loi de Finances 2015, et plus précisément celui des ministères économiques et financiers lors du Comité Technique. Dans son discours introductif, le Ministre des Finances et des Comptes Publics a rappelé le contexte économique dans lequel a été élaboré ce PLF, insistant sur la nécessité « absolue » de réduire les déficits publics pour relancer la croissance.

A ce jour, cette politique d'austérité a rendu cette dernière atone et a précarisé de plus en plus de salariés, avec un chômage croissant.

FO a fermement condamné cette orientation économique où les 51Mds d'€ du pacte de responsabilité financent le CICE du pacte de compétitivité. C'est une politique économiquement, socialement et démocratiquement suicidaire.

Avant de présenter plus avant le PLF pour les directions de Bercy, les trois ministres ont tenu à apporter tout leur soutien aux personnels victimes des incivilités perpétrées dans les différents Centres des Finances Publiques, se félicitant de l'interpellation de premiers présumés coupables et le renforcement des dispositifs de sécurité autour des bâtiments.

FO prend acte de ces fortes déclarations ministérielles qui ne sont pas de trop dans le climat social actuel où le discours sur le consentement à l'impôt fait rage.

PLF 2015 : TOUJOURS LA MÊME PENTE DESCENDANTE!

La présentation de l'état des lieux des services économiques et financiers par Monsieur Sapin, aurait été peut-être plus crédible pour **FO**, si les conclusions qu'il en tirait, étaient une réponse aux attentes des personnels. Comment être en désaccord quand il mentionne que *"la charge de travail dans les services augmente et les attentes des usagers n'ont jamais été aussi fortes"* ou quand il précise que *"la légitimité du Statut est essentielle et qu'il est une garantie pour l'indépendance et la neutralité du service public"*.

Mais une fois énoncés ces grands principes, **FO** constate que jamais les attaques contre le Statut n'ont été aussi nombreuses et variées (Réforme territoriale, Revue des missions, sans oublier la MAP et la RGPP, Réforme des parcours professionnels et des carrières...).

Dans le même temps, le Projet de Loi de Finances 2015 poursuit dans la même lignée que ses prédécesseurs, avec ses suppressions d'emplois, M. Sapin confirmant la perte de 30 000 emplois en 10 ans et la baisse des crédits de fonctionnement (-2,3%, 300M€ en moins).

L'enveloppe consacrée aux mesures catégorielles ne sera

pas reconduite, ce qui signifie que le nombre de promotions internes va connaître une nouvelle décroissance, après avoir déjà été rabotée de moitié en 2013 et 2014. En réponse à **FO**, le Ministre a confirmé le rejet par le Conseil d'État, du correctif présenté par Bercy sur le B en A.

Il a demandé au Secrétaire Général de présenter dans les meilleurs délais un nouveau texte.

Après 7 ans d'attente, ce dossier repart à la case départ et laisse perdurer une injustice statutaire inacceptable.

Le Ministre a annoncé l'abandon de la prime de performance collective annuelle et l'ouverture d'une discussion pour la mise en place d'un nouveau dispositif.

FO a toujours condamné cette prime de performance, dont le montant variait sur des critères peu transparents. Toutefois, fort du passé récent avec l'abandon de la PFR, il est plus prudent d'attendre le nouveau projet ministériel avant d'en saluer la pertinence.

Dans ce panorama, les quelques mesures annoncées dans le domaine de l'action sociale, de l'hygiène, de la sécurité et de la santé, dont le budget global reste stable à 179M€, sont une petite bouffée d'oxygène dont les modalités sont imprécises à ce stade :

- Revalorisation du titre restaurant à 6 €,
- Pour la restauration collective, pas d'augmentation du reste à charge sur les 8 millions de repas servis,
- Révision du montant des prêts pour l'accès à la propriété,
- Adéquation entre l'offre et la demande des logements,
- Révision du montant du prêt à l'amélioration de l'habitat,

Il en est autrement de la promesse ministérielle du 30 avril dernier, dans le cadre de la négociation d'un accord ministériel sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) et des conditions de vie au travail, d'octroyer des moyens supplémentaires.

Six mois plus tard, la simple annonce que des "crédits seront affectés à ce dossier", sans autre précision, rendra certainement très difficile les débats à l'occasion du groupe de travail du 14 octobre.

REVUE DES MISSIONS – RÉFORME TERRITORIALE :

DORMEZ TRANQUILLE !

Les Ministres ont écarté l'idée que ce dossier interministériel soit en lien avec l'exercice budgétaire.

Pour ces derniers, le but est de dégager des priorités au sein des missions publiques et de mieux organiser les services.

A cet effet une concertation s'ouvrira dans les prochaines semaines à Bercy.

Pour finir de rassurer leur auditoire, les Ministres ont réaffirmé que cet exercice se déroulerait dans le *"respect des spécificités ministérielles et à périmètre constant"*.



Pour **FO**, ce discours se voulant rassurant, se heurte aux faits :

■ Comment imaginer qu'un tel exercice, expressément demandé par le 1er Ministre, ne soit pas sans conséquence dans les services et directions de Bercy, quand, dans le même temps, des plans stratégiques directionnels dépècent les structures existantes ?

■ Comment penser que les Ministres de Bercy seraient les seuls à rendre une copie quasi-identique à l'existant et que leurs collègues ne tiennent pas le même discours à leurs interlocuteurs ?

■ Comment croire qu'une véritable concertation va s'engager à Bercy avec les fédérations syndicales, quand la copie ministérielle doit être rendue au plus tard le 15 décembre prochain ?

Quant à l'impact de la Réforme territoriale sur les directions de Bercy, M. Sapin a voulu en minimiser la portée...sans convaincre **FO**.



Selon lui, pour les départements, il ne faut pas confondre structures politiques (les Conseils Généraux appelés à disparaître) et les structures administratives qui "seraient au contraire renforcées" ! Quant aux régions, leur nombre réduit n'aurait un impact que sur les collectivités locales !! Interrogé par **FO** sur ce que deviennent dans ce cas les directions telles que les DIRECCTE, les DREAL dans les régions fusionnées...Silence ministériel !

POINT SUR LA DGFIP :

Monsieur Eckert a confirmé la suppression de 2000 emplois dans le PLF 2015, tout en réaffirmant les missions essentielles de cette direction dans le contexte économique actuel.

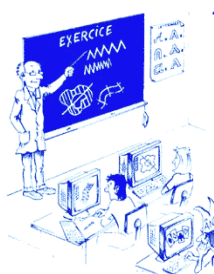
Il n'est pas à un paradoxe près, insistant même sur la baisse de seulement (!) 2% des crédits de fonctionnement (omettant qu'elle venait s'ajouter aux ponctions des années antérieures) !

Encore une fois, le discours sur "plus de dématérialisation", "modernisation de la chaîne de la dépense" a été reformulé pour expliquer les choix budgétaires. Il annonce une prévision de ventes d'immeubles domaniaux à hauteur de 520M€, incluant par ailleurs le regroupement de services centraux de certains ministères dans Paris.

Ce Comité Technique aura confirmé le décalage toujours important entre les revendications et les attentes des personnels et les réponses des Ministres.

Même si **FO** a bien entendu le discours de Monsieur Eckert, sur sa détermination, à défendre "Bercy" face à ses interlocuteurs extérieurs, et en tout premier lieu au sein même du gouvernement, le constat est là et accablant :

- Toujours moins d'emplois,
- Toujours moins de crédits,
- Toujours moins de rémunérations,
- Toujours moins de promotions,



- Toujours plus de restructurations,
- Toujours plus de conditions de travail dégradées,

S'il fallait le symboliser, à aucun moment durant les 2h30 qu'auront duré les débats à ce Comité Technique, les mots "Formation Professionnelle" n'auront été prononcés par les Ministres. Pour **FO**, un ministère sans orientation dans ce domaine est le symbole d'un ministère sans ambition pour ses personnels.

	Suppressions PLF 2015	Plafond d'emplois 2014
DGFIP	- 2000	111 990
SG ET AUTRES SERVICES	-148	5 610
DGAFP	0	153
ARJEL	-2	61
DGDDI	-250	16 662
DGCCRF	0	3 109
DGE	-30	1 582
CGEIET	-3	162
CONCURRENCE	-4	185
ARCEP	-9	171
CRE	-6	130
INSEE	-78	5 707
DG TRESOR + DLF	-13	1 730
RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUP.	-3	1 267
	-2546	148 519

